

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 23 avril 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (137r, 138v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 23 avril 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45669>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 avril 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé Godin informe Lecoq de Boisbaudran que son fils Émile reprendra dans quelques jours la malle qui lui a été adressée par erreur. Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Il l'avertit qu'il va lui envoyer les pièces du dossier qu'il vient de perdre à Charleville-Mézières et les lettres de son avoué et de son avocat qui l'enjoignent à interjeter appel. Il prie Lecoq de Boisbaudran de voir si Jules Favre voudrait se charger de l'affaire dans la mesure où il va déjà plaider contre Jacquet. Il lui indique qu'on lui avait conseillé Boulange du barreau de Metz, qu'il va entamer un nouveau procès en contrefaçon au tribunal de Charleville, dont l'appel pourrait être jugé à Metz, et qu'il faut estimer l'influence qu'une affaire pourrait avoir sur l'autre.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boulange \[monsieur\]](#)
- [Corneau frères](#)
- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)

Lieux cités

- [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)
- [Metz \(Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guia b 29 abril 1887

By Monsieur Lucy de la Motte

Spousine

je vous ai en effet adressé pour vous une matinée que je pensais être à vous mon fils devant être à Paris dans quelques jours la retrouver de chez vous au château bien la conserver jusqu'à la

je vous avoue au contraire les plus
composant le dessin que j'en pris que je
vais de faire à charcoal je joins
les derniers titres que mon auteur et
mon éditeur m'ont écrit vous servir
comme ils me présent l'interprétation
appel. sans ~~tre~~ dire le motif avoué
à cause de la manière dont le cœur
est composé

tout ce que je puis dire sur cette
affaire et au dossier car les lettres
et notes que j'ai écrits à monsieur
et à monsieur ^{et} y sont jointes

je vous prie de venir si je puis faire
à chargerait de cette affaire l'on meurt
considérablement le Bruxelles du Barron de
Monty pour lequel on n'a pas en aucun cas
de tems admissibles de contenterait de
lire deux p. pourrais en voter le moins
on me dit que je ne puis compter
l'adresse puisque Mr. Fabre & Duran

se plaid pour moi contre Farquhar
il pourrait aussi utilement le faire
contre Mr. Cornwall dont les services
ont été à l'origine un peu contestés
mais, je crois que mes intérêts vont
réclamer que je fasse un procès en
confession qui doit aussi aider bien
devant le tribunal de Sparkhill et par-
 conséquent être parti en appétissant
la cause de Mr. Farquhar je ne sais si on
serait pas prudent de voir quelle
influence une affaire gourue exercer-
 sur toutes.

Wm. May ague. mes bon vœux
irrév.

Godwin